

MONDE

Enlèvement de deux Français au Mali. Deux ressortissants français ont été enlevés à Hombori, entre Mopti et Gao, au Mali, par 7 hommes armés. Les deux géologues travaillaient pour une cimenterie de la région. Ils ont été enlevés à leur hôtel. C'est arrivé le jour même de la libération de la Française, enlevée mardi dans le sud du Yémen, où elle travaille pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Mariam al-HASSANI « *se trouve désormais libre et en bonne santé dans les bureaux du CICR à Aden* », a affirmé le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard VALERO. La femme et les deux Yéménites qui l'accompagnaient ont été libérés « *grâce à une médiation tribale* », a précisé Hassan ALI, le responsable administratif de la ville de Msaïmir, dans la province de Lahj où elle avait été enlevée. L'enlèvement de ces deux Français porte à 7 le nombre de nos ressortissants retenus à l'étranger. Un agent de la DGSE est retenu en Somalie depuis juillet 2009 et 4 Français sont retenus au Sahel.

Egypte : maintien des élections le 28 novembre. Le Conseil suprême des Forces armées a réaffirmé que les élections législatives débuteraient bien ce lundi comme prévu, et cela « *quelle que soit la situation* ». « *Les forces armées en garantiront la sécurité avec l'aide de la police* », a précisé le Général el-MOLA, en réponse à un appel du ministère de l'Intérieur à reporter le scrutin. Très critiquée dans la rue comme dans les médias, confrontée à des défections de jeunes officiers, qui ont rejoint les manifestants de la place Tahir (lesquels demandent le départ des militaires du pouvoir et la démission du maréchal TANTAOUI), l'armée a présenté « *ses regrets et ses profondes excuses* » pour la mort de 38 manifestants. Le CSFA a promis de traduire les responsables des morts et des blessés en justice. Manifestants et policiers semblent observer une trêve.

Elections législatives au Maroc. Plus de 13 millions de Marocains sont appelés à renouveler leur Parlement à l'occasion d'élections législatives anticipées qui ont valeur de test. Les résultats du scrutin sont incertains. Les manifestants du Mouvement du 20 février ont poussé le roi à prendre des initiatives. Mohammed VI, qui jouit toujours d'une forte popularité après 12 ans de règne, a initié une nouvelle Constitution très largement approuvée en juillet par un référendum. Le texte sanctuarise le pouvoir du monarque tout en donnant de nouvelles responsabilités aux représentants du peuple. Désormais, le souverain nomme un chef du gouvernement aux pouvoirs élargis, choisi parmi les responsables du parti qui a gagné les élections.

La Syrie de plus en plus isolée. « *Pour le salut de ton peuple, de ton pays et de la région, quitte le pouvoir* ». Déclaration du Premier ministre turc à son homologue syrien, au cours d'une allocution au Parlement, en évoquant la fin de Hitler et de Ceausescu. C'est la première fois qu'Ankara demande ouvertement le départ de son ancien allié. À New York, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté à une large majorité (moins les abstentions de la Chine et de la Russie), une résolution condamnant la répression en Syrie et la « *persécution* » des protestataires par le régime. Le gouvernement turc s'est donc résolu à mettre en conformité son discours et ses actes : son soutien à la résistance syrienne est de plus en plus manifeste - tout comme, en retour, l'hostilité de la Syrie à son égard. Mais la Turquie ne juge pas qu'une « *intervention militaire étrangère soit opportune actuellement* », a déclaré le président de la République, Abdullah GÜL. Depuis l'afflux des premiers réfugiés syriens sur son territoire en mai, Ankara a envisagé la mise en place d'une zone tampon en Syrie, de l'autre côté de la frontière, pour protéger les civils.

Des « corridors humanitaires » en Syrie ? C'est une proposition de la France à ses partenaires européens. Après une rencontre avec le dirigeant du Conseil national syrien (CNS, opposition), Alain JUPPE, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et européennes a déclaré « *s'il peut y avoir une dimension humanitaire, des zones qui pourraient être sécurisée, protéger des populations, c'est une question qu'il faut étudier* ».

Yémen : changement de main. Après 33 ans de règne, Ali Abdallah SALEH passe la main contre une immunité. Après 10 mois de manifestations matées dans la violence et 3 tentatives infructueuses, le président Ali Abdallah SALEH a finalement jeté l'éponge. En échange de son immunité judiciaire, il a signé à Riyad un accord de transfert du pouvoir à son vice-président, Abed Rabbo Mansour HADI.

Etats-Unis / Russie : le retour du froid. Le président russe, Dmitri MEDVEDEV, a menacé de déployer des missiles Iskander aux portes de l'Union européenne si les États-Unis refusent d'amender leur projet d'installation d'un bouclier antimissile en Europe. Moscou avait proféré la même mise en garde en 2008, mais c'était face à George BUSH, avant que son successeur n'initie le fameux « redémarrage » russo-américain. Si nécessaire, « *la Fédération de Russie déploiera dans l'ouest et dans le sud du pays des systèmes offensifs modernes qui garantiront la destruction des installations européennes de défense antimissile des Etats-Unis* », a déclaré le chef du Kremlin. L'OTAN a jugé « *très décevante* », cette réaction russe. La Maison Blanche a rejeté toute modification de son plan.

EUROPE

La droite espagnole sous pression. Après sa victoire aux élections du week-end dernier, la nouvelle majorité a annoncé vouloir vérifier les comptes publics avant de dévoiler son programme. Le coordinateur de campagne du Parti populaire a précisé que « *ce n'est pas la même chose de procéder à une réduction de 15 milliards d'euros et à une de 30 milliards d'euros* ». Pour cela, « *nous devons voir quelle est la réalité du déficit budgétaire* ».

ALBERT II insiste. Le roi des Belges a demandé au socialiste Elio Di RUPO, chargé de former un gouvernement, de revenir sur sa démission présentée en début de semaine. Le gouvernement a par ailleurs demandé le soutien de la population en annonçant un grand emprunt d'Etat ouvert à tous.

La France soutient la Serbie européenne. Sous conditions « *d'avancées concrètes* » de son dialogue avec le Kosovo, a indiqué Valérie PECRESSE, porte-parole du Gouvernement. Paris juge en revanche « *prématurée* » l'ouverture de négociations sur l'octroi « *dès décembre* » du statut de candidat au Monténégro.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Improbables élections législatives en RDC. Elles doivent en principe se tenir le 28 novembre, sans que la date soit effectivement confirmée. « *Nous tiendrons les délais comme prévu sauf en cas de grosses pluies* » affirmait Daniel NGOY NULUNDA, le président de la Commission électorale nationale indépendante, réfutant les rumeurs de report. Pourtant, la logistique pourrait poser problème : 16.000 bureaux de vote doivent être ouverts dans un pays plus vaste que l'Europe de l'Ouest. Lors du dernier scrutin en 2006, seuls 14% des bulletins avaient été livrés à bon port. 19.000 candidats se présentent pour 500 sièges. Dans certaines circonscriptions de la capitale, une dizaine de sièges est disputée par 1.500 candidats.

Madagascar : sortie de crise ? Les groupes politiques des anciens présidents RAVALOMANANA et ZAFY ont relancé les espoirs en acceptant de participer au gouvernement d'union formé en début de semaine. L'ancien président RATSIRAKA est également attendu après 9 ans d'exil.

Japon : Tepco trop lent à indemniser. 160.000 Japonais avaient été évacués des environs de la centrale nucléaire après la catastrophe du 11 mars. Tepco, qui exploite la centrale sinistrée, avait promis de les indemniser avant la fin de l'année. En moyenne, 360.000 euros par personne évacuée. Mais seulement un millier de personnes a été indemnisé. Les pouvoirs publics, qui aident Tepco à supporter le coût de l'indemnisation des victimes, ont haussé le ton contre la compagnie. En cause : la complexité des formulaires (un fascicule de 156 serait distribué pour aider à les remplir), la parcimonie avec laquelle la compagnie accepte de prendre en charge les dépenses...

POLITIQUE INTERIEURE

JOLY, décidée et encadrée... La candidate écologiste avait observé un silence médiatique après l'accord difficile de son parti avec le PS. Elle a repris la parole pour afficher sa détermination. Mais, dit-elle, l'accord « *ne me fait pas rêver* », rappelant les points d'achoppement qui subsistent. « *Les négociateurs écologistes ont fait de leur mieux. Mais la vérité, c'est que les amis de François HOLLANDE se sont révélés archaïques face à la modernité de notre projet* », juge-t-elle. Qualifiant ces négociations de « *tambouille politicienne* », elle se dit « *outrée, scandalisée, de l'intervention d'Areva dans les discussions* ». Elle conclut qu'« *il pèse désormais sur les socialistes le soupçon d'être du bois dont on fait les marionnettes* ». La direction d'EELV a promis d'encadrer plus étroitement sa candidate, qui sera invitée à s'exprimer « *plus collectivement* », tout en lui renouvelant, « *clairement* » son soutien.

BAYROU : jamais 2 sans 3. Le dirigeant du MoDem n'avait pas laissé beaucoup de doutes sur ses intentions pour la présidentielle de 2012. Il a néanmoins annoncé sa candidature au JT de TF1, a

« grillé » la politesse à son homologue du Nouveau Centre, Hervé MORIN. Pour François BAYROU : « *Il faut absolument que le pays reparte sur des bases nouvelles et (...) il est impossible qu'on continue comme ça pendant cinq ans* », a-t-il expliqué, avant de s'en prendre tant à Nicolas SARKOZY qu'à François HOLLANDE, mais en insistant plus sur ce dernier. Qualifiant à nouveau les premières pistes du programme du candidat socialiste d' « *impossibles* » et d' « *insoutenables* », il a particulièrement critiqué l'accord entre le PS et les écologistes.

Un nouveau siège pour l'UMP. Le parti majoritaire, actuellement domicilié au 55 de la rue de la Boétie, dans le 8^e arrondissement de Paris, va déménager dans un ancien garage de Renault. Des locaux de 5.500 m², situés au 238, rue de Vaugirard (15^e), d'ici « *à la mi-décembre* ». L'achat et les travaux de réhabilitation de ces locaux ont été évalués à 40 millions d'euros.

Pas encore de QG pour HOLLANDE. L'équipe de campagne décidera « *très prochainement* » du lieu où s'installer et continue de pencher pour un immeuble au 103, rue de Grenelle (7^e). Cela resterait « *la proposition la plus intéressante* », alors que le candidat aurait fait savoir qu'il trouvait ça « *trop cher et trop ostentatoire* ».

Pour le mariage homosexuel ? 6 secrétaires nationaux de l'UMP ont signé une tribune dans l'express.fr pour que ce point figure au programme de Nicolas SARKOZY à la présidentielle. Ils jugent en revanche que l'adoption par les couples homosexuels « *fait encore débat* » et ne doit pas accompagner, pour l'instant, « *la reconnaissance du mariage pour tous* ». Jean-François COPE a jugé la question « *tout à fait légitime* », tout en estimant qu'elle « *ne fait pas du tout l'unanimité* ».

De la BCE au Groupe des 30. Jean-Claude TRICHET, ancien Gouverneur de la Banque de France, qui vient de quitter la Présidence de la Banque centrale européenne, a été nommé à la présidence du Groupe des Trente, dont il était déjà membre. Il succède à ce poste à l'Israélien Jacob FRENKEL. Ce cercle de réflexion réunit les dirigeants et anciens dirigeants économiques et financiers. Il est basé à Washington.

Législatives 2012 : ROYAL investie par le PS dans la 1^{ère} circo. de Charente-Maritime.

Sondage. Baromètre OpinionWay-Fiducial pour Le Figaro. Au 1^{er} tour de la présidentielle : François HOLLANDE arrive en tête avec 30% des intentions de vote, suivi de Nicolas SARKOZY, (26%), puis de Marine LE PEN (18%), de Jean-Luc MELANCHON à égalité avec François BAYROU (7%). Eva JOLY obtient 5% des intentions (60% des personnes interrogées souhaitent le retrait de sa candidature). Toutes les autres personnalités sont en dessous de 1%.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Les candidats du groupe UMP pour le Parlement européen. C'est Jean ROATTA, député des Bouches-du-Rhône, adjoint au Maire de Marseille, qui a été désigné. La deuxième de liste est Valérie BOYER, également députée des Bouches-du-Rhône et adjointe au Maire de Marseille. Leur circonscription a été supprimée lors du redécoupage de la carte électorale pour les législatives. La troisième place n'a pas, pour l'instant, été attribuée, faute de candidat. La quatrième position est occupée par Pascale GRUNY, députée de l'Aisne depuis l'entrée au gouvernement de Xavier BERTRAND, ancienne députée européenne.

Adoption à l'unanimité d'une proposition de loi socialiste allongeant la durée de certains congés accordés à un salarié lors du décès d'un proche (3 jours au lieu de 2 pour le décès du conjoint ou du partenaire de Pacs, 5 jours au lieu de 2 pour le décès d'un enfant). Le texte va maintenant être transmis au Sénat.

Sénat

La nouvelle organisation de la Chambre Haute votée le 19 décembre. Le Bureau a décidé, comme cela était attendu, de la création d'une nouvelle commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable, à partir de l'actuelle commission de l'Economie. En revanche, la séparation de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, en deux nouvelles commissions, n'a pas abouti. Le Sénat devrait donc compter, en décembre prochain, 7 commissions permanentes :

- la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, présidée par Jean-Louis CARRERE (PS, Landes) ;
- la commission des Affaires sociales, présidée par Annie DAVID (CRC, Isère) ;

- la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, présidée par Marie-Christine BLANDIN (EELV, Nord) ;
- la commission de l'Economie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, présidée par Daniel RAOUL (PS, Maine-et-Loire) ;
- la commission des Finances, présidée par Philippe MARINI (UMP, Oise) ;
- la commission des Lois, présidée par Jean-Pierre SUEUR (PS, Loiret) ;
- la commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable. La présidence de cette commission pourrait être confiée au groupe RDSE. Le nom d'Anne-Marie ESCOFFIER est évoqué. Par ailleurs, une commission sénatoriale pour le Contrôle de l'application des lois va être créée. Ses 39 membres seront désignés la semaine prochaine. Elle sera organisée comme la commission des Affaires européennes : ses membres seront également membre d'une des 7 commissions permanentes. C'est David ASSOULINE qui pourrait la présider.

Un Sénat humble et transparent. Le président socialiste de la Haute Assemblée, Jean-Pierre BEL, a annoncé une réduction du budget sénatorial de 3%. « *Je souhaite un Sénat plus modeste et plus transparent, a argumenté le président BEL. Pour cela il n'y a pas de miracle, il faut commencer à s'infliger à soi-même un certain nombre d'efforts.* » Le Sénat s'aligne ainsi sur l'Assemblée nationale, qui, à l'initiative de son président, Bernard ACCOYER, avait déjà diminué son budget dans les mêmes proportions. Le 2^e personnage de l'Etat a aussi prévu de suspendre les travaux immobiliers non indispensables, de baisser le budget de la communication, de serrer la ceinture aux directions et de limiter à 1 par an les déplacements des groupes d'amitiés.

Les rapports sur la Mission extérieure de l'Etat, programme « Français de l'étranger ».

Vous pouvez consulter en ligne les textes de :

- Robert del PICCHIA et Hélène CONWAY pour la Commission des Affaires étrangères <http://www.senat.fr/rap/a11-108-2/a11-108-21.pdf> ;
- Richard YUNG et Roland du LUART, rapporteurs spéciaux pour la Commission des Finances <http://www.senat.fr/rap/l11-107-31/l11-107-311.pdf>.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Limite d'âge des magistrats de l'ordre judiciaire. / Exécution des peines.

Ordonnances : contrat unique d'insertion à Mayotte. / RSA à Mayotte.

Communications. La position de la France sur l'élargissement de l'Union européenne. / La conférence de Durban sur le changement climatique. / L'hébergement et l'accès au logement.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Avoirs non déclarés à l'étranger : allongement du délai de prescription. Le ministre de l'Economie, François BAROIN, a augmenté la pression sur les fraudeurs comme sur les Etats qui les accueillent, en annonçant l'extension de 3 à 10 ans le délai de prescription sur les avoires non déclarés détenus à l'étranger, quel que soit le pays. Cette mesure avait déjà été prise en 2008 pour les seuls paradis fiscaux. Depuis le début 2011, la France a adressé à 18 Etats, plus de 230 requêtes ; moins d'1/3 ont fait l'objet de réponses.

Areva promet. Le président du directoire d'Areva, Luc OURSEL, s'est engagé auprès du gouvernement à ne pas supprimer d'emplois en France. Annonce de François BAROIN, ministre de l'Economie, au lendemain d'une réunion d'urgence convoquée après les révélations de l'AFP. L'agence révélait un projet du groupe prévoyant la suppression de 1.000 à 1.200 postes en France.

La France n'achètera plus de pétrole iranien. « *A titre national* ». Déclaration du ministre des Affaires étrangères, en précisant que cela se fera « *en liaison* » avec les autres pays européens. Total a indiqué « *se conformer à l'ensemble des lois qui lui sont applicables tant au niveau international et européen, qu'au plan national* ».

L'Inde ouverte. Le gouvernement a approuvé l'ouverture de son marché de la grande distribution aux investissements étrangers, une décision attendue depuis des années par les multinationales qui pourrait transformer le mode de consommation du pays.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Vous voulez voter à l'étranger en 2012 : il faut s'inscrire maintenant !

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur la liste électorale consulaire (LEC) de votre consulat.

Quelles conditions pour s'inscrire sur la LEC ? Il faut être Français, majeur, et ne pas avoir été déchu de ses droits civiques. Il faut également apporter la preuve de sa résidence dans le pays ou la preuve de l'inscription au Registre des Français de l'étranger (ancienne immatriculation consulaire).

Quels choix ? Dans tous les cas, si vous êtes inscrits sur la liste électorale d'une commune en France, vous gardez la possibilité d'y voter, en personne ou par procuration, pour les élections « locales » (« territoriales » et municipales).

En vous inscrivant sur la LEC, vous pouvez choisir de :

- **continuer à voter en France pour l'élection présidentielle.** En ce cas, vous voterez également en France pour les élections législatives (ainsi que pour les référendums et les élections européennes). Vous inscrire sur la LEC vous permet alors de voter dans les consulats pour les élections des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (élections locales).

- **voter à l'étranger pour l'élection présidentielle.** Ce choix vaut également pour les autres élections « nationales », comme les élections législatives. Ainsi, les électeurs français inscrits sur la LEC qui votent à l'étranger pour la présidentielle, pourront – pour la première fois ! – voter à l'étranger pour leur représentant à l'Assemblée nationale en juin 2012.

11 députés seront élus au sein de circonscriptions mondiales pour représenter le million d'électeurs inscrits à l'étranger... Des informations sur votre circonscription ?

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/elections-2012-votez-etranger_20721/les-elections-2012-etranger_20770/index.html

Au service des Français de l'étranger. Le Ministre des Affaires étrangères et européennes a mis en ligne « monconsulat.fr », un site dédié aux Français résidant hors de France. Il leur est proposé de modifier leurs données personnelles, leur situation électorale et leurs données de sécurité. Pour créer un compte et rester ainsi en relation avec son consulat, il faut déjà être inscrit au registre des Français de l'étranger et avoir un « NUMIC » (numéro d'identification consulaire : ce qu'on appelait auparavant « l'immatriculation »).

Candidatures à l'UMP pour les circonscriptions françaises à l'étranger : ce qui change. Ce serait Frédéric LEFEBVRE, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, des PMI/PME et du Tourisme, qui remporterait l'investiture UMP dans la 1^{ère} circonscription (Canada et Etats-Unis). Au Bénélux, où Pascale ANDREANI n'a finalement pas choisi d'entrer en course, ce serait Marie-Anne MONTCHAMP, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale, qui obtiendrait le soutien du parti majoritaire. Autre changement : Eric BESSON, Ministre de l'Industrie, qui était investi dans la 5^e (Espagne, Portugal, Monaco), a aussi décidé de ne pas se présenter, laissant la « place » à celle qui devait lui suppléer, Laurence SAILLIET.

Conseil d'administration de l'AEFE le 30 novembre. A l'ordre du jour, entre autres : un point d'actualité sur la situation en Syrie ; un point sur la rentrée 2011-2012 ; les subventions, dons et legs aux établissements, l'évolution du dispositif de l'ISVL ; la programmation immobilière à Abidjan, Hanoï, Hô-Chi-Minh, Pékin, Sousse et Vientiane ; le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) ; les accords de partenariat & établissements mutualisateurs ; le suivi du programme FLAM ; le déconventionnement de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc à Dakar.

CARNET

Nominations

Alain LE ROY, serait nommé ambassadeur à Rome.

Christian MASSET, serait nommé ambassadeur au Japon.

Michel LALLEMAND, conseiller financier adjoint à la représentation permanente auprès de l'ONU.

Agnès ESPAGNE serait nommée conseillère économique, chef du service économique régional « Océanie », chef du service économique à Canberra.

Franç SECULA, jusqu'alors au Sénégal, devient chef du service économique en Egypte.

Benoît CŒUR, désigné comme candidat français au directoire de la Banque centrale européenne.

Jacques PELISSARD, réélu à la présidence de l'Association des maires de France.

Stéphane BERDIN, directeur du cabinet du secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Bruno RACINE, élu à la présidence du conseil de la Fondation Europeana.

Elvire de NICOLAY, attachée de presse au cabinet de Thierry MARIANI (Transports).

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr